

INFORMATION

23 février 2026

Depuis plusieurs années, trois sites ont été identifiés pour accueillir des logements. Pour diverses raisons, les travaux ont été interrompus depuis plusieurs mois. Suite à la réunion que nous avons eu le 20 février dernier, je souhaite vous informer des toutes dernières décisions prises pour chacun des trois terrains.

1. Terrain n°1 – Rue des Saules

Abandon du projet de logements et remise en état du site. La construction des 31 logements, arrêtée depuis plusieurs mois en raison de difficultés rencontrées lors des travaux de terrassement, est définitivement abandonnée par le bailleur *1001 Vies Habitat*. Concrètement, à la demande de l'expert auprès du tribunal, *1001 Vies Habitat* doit :

- Nettoyer, purger le site et évacuer les eaux accumulées pour éviter toute nuisance.
- Sécuriser et remettre en état le site.

Le chemin rural sera remis en état et consolidé pour permettre son accès aux exploitants agricoles et aux randonneurs. Suite à l'adoption du PLUI en 2020 et à la modification du zonage, il n'est plus possible de construire sur l'ensemble de cette parcelle.

2. Terrain n°2 – Grande Rue

La commune s'est portée acquéreur de ce site. Les négociations sont en cours, et dès qu'elles aboutiront, vous serez informés de l'avenir de ce terrain

3. Terrain n°3 – Rue de la Libération

1001 vies habitat doit :

- Nettoyer, purger le site pour éviter toute nuisance.
- Sécuriser et remettre en état le site.

Devant les difficultés rencontrées par 1001 vies, nous avons dû chercher un nouveau bailleur, nous avons engagé des relations fructueuses avec un nouveau bailleur « les Résidences Yvelines Essonne

Ces décisions nous permettent de sortir d'une situation de blocage. Vous serez informés des calendriers et des modalités de réalisation au fur et à mesure de l'avancement des projets.